

Schéma Intercommunal de Développement De la Lecture Publique



**Communauté de Communes
Pays de Nexon-Monts de Châlus**



Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240528-D2024-50-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

BUSSIÈRE-GALANT | CHÂLUS | DCURNAZAC | FLAVIGNAC | JANAILHAC | LAVIGNAC
LES|CARS|MEILHAC|NEXON|PAGEAS|RILHAC-LASTOURS|SAINT-HILAIRE-LES-PLACES
SAINT-JEAN-LIGOURE | SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES | SAINT-PRIEST-LIGOURE

SOMMAIRE

I) LE CONTEXTE

- a) *Le territoire, la collectivité*
- b) *Le réseau de lecture*

II) LE DIAGNOSTIC

- a) *Les services*
- b) *Les moyens*
- c) *Le maillage du réseau*

III) LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT

- a) *Les objectifs*
- b) *Les axes*

CONCLUSION

Annexes :

- *Organigramme de la collectivité*
- *Photographies des médiathèques intercommunales*
- *Marque-pages horaires et contacts*
- *Agenda Culturelle trimestriel*
- *Livret Accessibilité*

Dans un contexte rural indéniable, la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus, au sud-ouest de la Haute-Vienne, a fait le choix d'une politique de lecture publique vaste et ancrée dans son territoire.

Forte d'un réseau intercommunal sur l'ancien secteur des Monts de Châlus et d'une BMVI (Bibliothèque Municipale à Vocation Intercommunale) à Nexon, ce tout nouveau réseau, étendu sur le territoire du Pays de Nexon en 2017 lors des fusions engendrées par la loi Notre, se fait le reflet de décisions politiques fortes en faveur de la lecture publique.

Loin des réseaux ruraux alliant locaux anciens et bénévolat, le réseau de médiathèques intercommunales du Pays de Nexon-Monts de Châlus fait état d'un ensemble de structures récentes ou rénovées avec une équipe d'agents professionnels et formés régulièrement.

Desservi par les services de la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne, les fonds du réseau sont, à ce titre, abondés par les collections départementales. Les professionnels peuvent participer aux diverses formations annuelles, trouver une aide technique si besoin et emprunter du matériel d'animation permettant d'étoffer l'offre en direction des scolaires notamment.

Au quotidien, les partenariats y sont nombreux et privilégiés, allant des écoles aux EHPAD en passant par les multi-accueil (crèches) et les Relais Petite Enfance (RPE) anciennement RAM (Relais Assistantes Maternelles).

I) LE CONTEXTE

a) Le territoire, la collectivité et son contexte (Extrait du projet de territoire en date du 1^{er} janvier 2022)



Origines

La communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus est issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des communautés de communes du Pays de Nexon et des Monts de Châlus.

Elle regroupe 15 communes : *Bussière-Galant, Les Cars, Châlus, Dournazac, Flavignac, Janailhac, Lavignac, Meilhac, Nexon, Pageas, Rilhac-Lastours, Saint-Hilaire-les-Places, Saint-Jean-Ligoure, Saint-Maurice-les-Brousses, Saint-Priest-Ligoure.*

Au 1^{er} janvier 2022, le territoire intercommunal comptait **13 256 habitants**.

Le territoire couvre une superficie de **395,2 km²** avec une densité de population de **33,5 hab/km²** contre 67 hab/km² en Haute-Vienne

Localisation

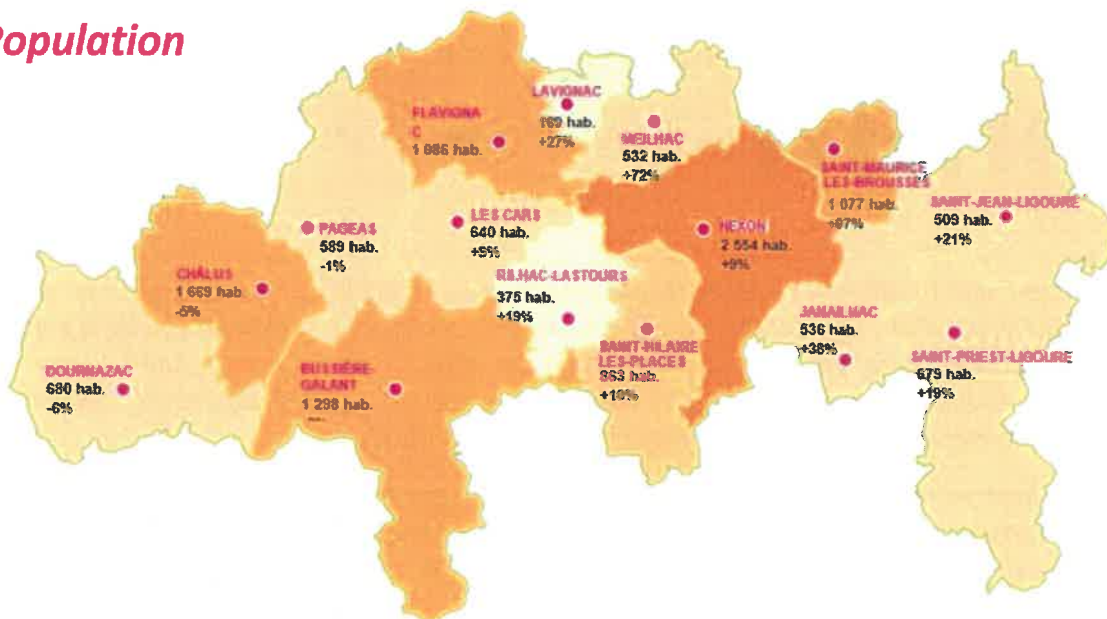
Elle est située au sud de la Haute-Vienne et à proximité de l'agglomération de **Limoges**, au nord-est de la région Nouvelle-Aquitaine.

Elle est en limite du département de la **Dordogne** (au sud-ouest) et proche du département de la **Corrèze** (au sud-est). Elle est également placée entre deux pôles majeurs d'emplois et de services, **Aixe-sur-Vienne** et **Saint-Yrieix-la-Perche**.

Elle est membre de la **Fédération de la Châtaigneraie Limousine**.

9 de ses communes (Bussière-Galant, Châlus, Dournazac, Flavignac, Lavignac, Les Cars, Pageas, Rilhac-Lastours et Saint-Hilaire-les-Places) sont en outre adhérentes au **Parc Naturel Régional Périgord-Limousin** et la commune de Nexon est ville-porte.

Population



Avec une évolution de **+12.5%** depuis 1999, la communauté de communes compte **13 256 habitants** (population totale) et près de **6 000 ménages**. Une croissance démographique marquée par l'influence périurbaine et les axes structurants.

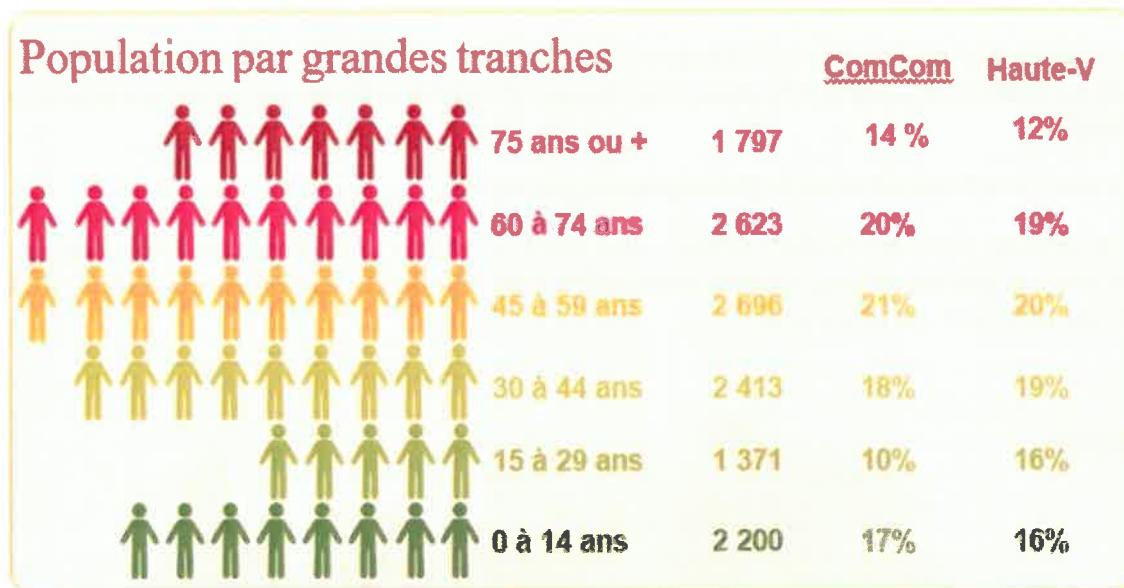
	Nombre d'habitants					1999-2022
	1999	2007	2012	2018	2022	
Bussière-Galant	1 386	1 392	1 366	1 280	1 298	-
Châlus	1 759	1 628	1 598	1 628	1 689	-
Dournazac	728	686	650	664	680	-
Flavignac	955	1 045	1 040	1 065	1 086	+13,71
Janailhac	387	451	510	532	536	+38,50
Lavignac	133	144	149	159	169	+27,06
Les Cars	583	598	622	630	640	+9,77
Meilhac	308	482	513	529	532	+72,72
Nexon	2 325	2 435	2 537	2 524	2 554	+9,84
Pageas	594	614	603	580	589	-
Rilhac-Lastours	313	337	375	373	375	+19,80
St-Hilaire-les-Places	780	858	909	858	863	+10,64
St-Jean-Ligoure	419	411	500	503	509	+21,47
St-Maurice-les-	546	842	1 047	1 056	1 077	+97,25
St-Prest-Ligoure	567	637	667	667	679	+19,75
Comm. de communes	11 783	12 560	13 086	13 048	13 266	+12,50%
Haute-Vienne	354	367	376	371	370	+4,72

Le territoire connaît une évolution démographique de **+ 12,50%** principalement due au solde migratoire (**installation de nouveaux habitants**) démontrant l'attractivité du territoire.

Sur la même période, la population du département a augmenté de **4,7%** et connaît même une baisse depuis **10 ans**.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240528-D2024-50-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

Cette dynamique reste cependant inégale. En effet, les communes les plus dynamiques sont celles les plus proches de l'agglomération de Limoges et/ou d'un axe routier structurant (A 20 et RD 704) et/ou de Nexon. L'ouest du territoire apparaît plus fragilisé par rapport à celui sous influence périurbaine.



Les communes opèrent une mutation ces dernières années avec **une certaine attractivité pour les jeunes ménages avec enfants** engendrant des besoins en équipements et services de proximité (garde d'enfants, proposition d'offres culturelles, sportives et de loisirs et accès à ces offres, ...) et **une évolution dans la structure de sa population** (forte évolution des employés, professions intermédiaires, cadres supérieurs notamment qui peut amener à de nouveaux besoins : déplacements, services numériques, ...).

Avec la mutation de la structure démographique (âge et catégories socioprofessionnelles) sont apparus de nouveaux modes de consommation. Une proportion importante de retraités nécessite également des besoins de services spécifiques (loisirs, services à la personne, logements adaptés, ...).

Économie & emploi

Le secteur économique connaît une **dynamique de créations d'entreprises** avec un nombre de créations d'établissements légèrement supérieur à celui du département en 2019.

Il se caractérise par un tissu de **petites entreprises** (moins de 10 salariés) avec une prédominance de la **sphère présente** (entreprises locales, services, commerces liés à la consommation locale) en matière d'établissements et de postes salariés.

- Un taux de **chômage inférieur aux moyennes** nationale et régionale et un nombre d'actifs en augmentation (5 246 contre 5 225 en 2011 et 4 777 en 2006)
- La présence de plusieurs **entreprises de renom** (Legrand à Châlus, Broussaud aux Cars, Safran à Nexon...)
- Des dispositifs **d'accueil et d'accompagnement** : 4 Zones d'activités économiques (ZAE) (Châlus, Flavignac, Nexon, St-Maurice-les-Brousses) ; aides économiques ; bâtiment d'accueil d'activités (AILE)...
- Des filières reconnues : bois, industrie...

Avec **38% de retraités**, 16.2% d'employés, 14% d'ouvriers, 13% de professions intermédiaires, 6.1% de cadres, 5.4% d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise, 3.9% d'agriculteurs, la communauté de communes compte un grand nombre de catégories socio-professionnelles, avec un salaire médian de 1819€ mensuels.

Desserte, accessibilité & mobilité



Les dessertes routières et ferroviaires permettent des temps de parcours réduits pour rejoindre Limoges et les pôles voisins (Aixe-sur-Vienne, St-Yrieix-la-Perche). Ces dessertes, associées à une situation géographique « stratégique », rendent le territoire intercommunal attractif.

Réseau routier :

- **2 axes routiers structurants** : la **RN 21** (Limoges – Périgueux) et la **RD 704** (Limoges – St-Yrieix-la-Perche)
- **l'A 20**, située à proximité immédiate du territoire, à moins de 2 kilomètres à l'est de la commune de St-Jean-Ligoure, accessible par la sortie n°40
- **la RD 901**, qui relie le territoire à St-Junien (voire Angoulême) et St-Yrieix-la-Perche

Transports ferroviaires

Le territoire intercommunal est traversé par les lignes TER Limoges – Périgueux et Limoges-Brive, bénéficie de 3 gares : Nexon, St-Hilaire-les-Places (gare de Lafarge) et Bussière-Galant. La gare de Nexon est la plus fréquentée du sud du département.

Transports en bus

5 lignes desservent le territoire. Organisées en étoile à partir de Limoges, elles ne permettent toutefois pas d'assurer les liaisons transversales au sein du territoire.

Couverture numérique

Un programme de déploiement de la fibre est en cours sur le territoire pour permettre une couverture en très haut débit d'ici fin 2024 / début 2025.

Ce réseau est d'autant plus important pour l'accès aux nouvelles formes d'organisation du travail, aux biens et aux services, et pour accompagner le développement des entreprises, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire.

b) Le réseau de lecture

Le réseau de médiathèques intercommunales Pays de Nexon-Monts de Châlus, issu de la fusion des deux Communautés de Communes du même nom en 2017, est composé de 7 médiathèques. Géré comme son nom l'indique par un EPCI, la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus, il fonctionne comme un ensemble de lecture publique entièrement mutualisé et homogène.

Le réseau est composé de deux médiathèques de plus de 300 m² : Nexon et Bussière-Galant, de deux médiathèques-annexes de moyenne importance : Châlus (100m²) et Flavignac (70m²) ainsi que de trois médiathèques-relais (mutualisées avec des agences postales) : Dournazac, Les Cars et Pageas (d'une moyenne de 50m² chacune).

L'ensemble des structures se situe dans des locaux créés ou rénovés ad hoc (sauf la médiathèque de Pageas, dans un ancien local communal du 3^{ème} âge).

2003 : Création de la médiathèque de Bussière-Galant, dans le cadre des aides « Relais en campagne », projet porté par la Commune.

2004 : Installation des médiathèques de Flavignac (ancienne cantine des écoles) et de Châlus (anciens appartements d'instituteurs).

2004 : Compétence de gestion des 3 équipements transférée à l'intercommunalité.

2005-2006 : Ouverture des sites alors dits « Points-Lectures » dans des petits locaux municipaux pour Pageas et Les Cars et dans l'ancienne BCD pour Dournazac, dans l'entrée/couloir de la mairie pour Lavignac. L'idée de départ de l'ancienne Communauté de Communes des Monts de Châlus : 7 communes, 7 bibliothèques. Mise en réseau progressive : une coordination unique, une carte unique, un seul SIGB...

2010 : Déménagement de la médiathèque de Les Cars dans une structure neuve et mutualisée avec le RAM.

2012 : Déménagement de la médiathèque de Dournazac dans une structure rénovée et mutualisée avec l'agence postale communale qui devient intercommunale.

2012 : Ouverture de la nouvelle médiathèque municipale de Nexon.

2014 : Déménagement de la médiathèque de Châlus au RDC du bâtiment neuf de la Maison De l'Intercommunalité (MDI).

2017 : Fusion des deux Communautés de Communes : Monts de Châlus et Pays de Nexon.

2018 : Rénovation complète de la médiathèque de Flavignac.

Courant 2018 : Harmonisation des services de l'ancien réseau des Monts de Châlus avec la médiathèque anciennement municipale de Nexon : fusion des catalogues, harmonisation des règles de prêt, des tarifs, de la politique documentaire, de la coordination, création du poste d'action culturelle, recherche de déploiement des accueils de classes, des visites en EHPAD et mise en place de la navette hebdomadaire étendue.



II) LE DIAGNOSTIC

a) Les services

- **38h d'ouverture hebdomadaire** sur l'ensemble du réseau allant du lundi 9h au samedi 17h, avec une équipe mobile en remplacement, détail des horaires allant de 19h à 9h/semaine (cf. marque-pages en annexe) avec une **gratuité** votée en juillet 2021.



- Une **offre documentaire** riche et diversifiée composée de romans, documentaires, albums, magazines, livres lus, gros caractères, DVD, CD et depuis 2021, un fonds jeux (plus de 295 à ce jour) disponible à l'emprunt...pour tous les âges.

Cette offre est donc complétée par l'apport bimensuel de la navette de la **Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne**, suite aux réservations effectuées en fonction des besoins et demandes des lecteurs sur le catalogue départemental disponible en ligne : <http://www.bibliotheque-hautevienne.com/exploitation/>

A ce jour, ce ne sont pas moins de **65 996 documents empruntables**, répartis comme suit :

- 52 656 Livres jeunesse et adultes
- 4 862 DVD jeunesse et adultes
- 4 117 CD jeunesse et adultes
- 124 Titres de périodiques (magazines papier)
- 295 Jeux de société

- Une **navette hebdomadaire**, assurée par la coordinatrice du réseau, acheminant les réservations et les retours avec un flux d'une moyenne de 280 documents/semaine.

- Un **catalogue unique** en ligne avec connexion au compte lecteur : réservations, retrait dans le site de son choix, consultation de ses prêts en cours, possibilité de prolongation, actualités, animations, coups de cœur... : <https://mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr/>

- Des **accès internet** sur l'ensemble du réseau : WIFI public, 4 à 2 PC publics par structure, 7 à 1 tablette(s), des places assises allant de 19 à 2, possibilité d'impressions et de copies pour un coût de 0.20 cts pour le noir et blanc et 0.40 cts pour la couleur (gratuit pour les recherches d'emploi et les travaux scolaires)

- Une **programmation d'action culturelle** vaste et variée à destination de tous types de publics et définie autour d'une thématique (2019 « Elle(S) » sur l'égalité femme-homme ; 2020 : « L'Arbre » autour de l'environnement ; 2021 : « EfferveSenS » autour des 5 sens et des handicaps sensoriels, livret « Accessibilité » en annexe, subvention Leader/Châtaigneraie Limousine)

- Racont'heures (Heures du conte) bimensuelles
- Parenthèse mensuelle (Club-lecture)
- RDV Contes (participation annuelle au festival « Au bout du conte »)
- Expositions
- Rencontres d'auteurs-illustrateurs, ateliers d'écriture...
- Concerts, éveils musicaux, siestes musicales...
- Participation aux grands RDV nationaux : Nuits de la Lecture, Semaine de la Science, Partir en Livre...

-Animation d'une page **Facebook** et d'un **Instagram**

-Des **accueils** de l'ensemble des **classes** primaires (maternelles et élémentaires) du territoire allant d'une quinzaine de venues (ancien secteur Monts de Châlus) à 4 venues annuelles (ancien secteur Pays de Nexon). Cette différence est le fruit de la structure « unique » de la médiathèque de Nexon, qui ne peut, recevoir plus souvent les classes sur le même site en même temps que ses 19h d'ouverture au public.

-Du « Hors les murs » avec les venues mensuelles dans les trois **EHPADs** du secteur (Châlus, Nexon et Les Cars), le **RPE** multi-sites de Les Cars et Janilhac et les deux **multi-accueils** de Saint Maurice-Les-Brousses et Les Cars.

b) Les moyens

Des budgets :

Le **budget d'acquisitions** (livres imprimés et jeux, fonds sonores : CD et DVD) se maintient depuis la fusion des Communautés de Communes à 50 000€, il s'agit de l'addition des deux budgets d'acquisitions du réseau des Monts de Châlus et de la médiathèque municipale de Nexon de 25 000€ chacun. Ce budget a permis en 2023 d'acquérir plus de 8 000 nouveaux documents tous types confondus.

Le **budget périodique** de 8 500€ permet de répartir pas moins de 80 titres de magazines adultes et 44 titres à destination de la jeunesse.

Le **budget d'action culturelle** de 8 000€ permet de travailler sur une programmation annuelle variée, communiquée dans un agenda papier trimestriel (cf. annexe). Elle se décline autour d'une thématique annuelle choisie en concertation avec la Commission Culture. L'année 2023 était placée sous le signe de la « NUIT », richesse nocturne, faune, lumière et obscurité, monde des rêves...Les événements ont été divers : spectacle de conte, expositions, rencontres d'auteurs, ateliers...Hors thématique, les participations à de grands rendez-vous départementaux et nationaux tels que le festival « Au bout du conte », « Partir en Livre », La semaine de la Science, le mois du film documentaire, sont également privilégiés. A cette programmation s'ajoute un nombre important de rendez-vous réguliers portés par l'équipe de bibliothécaires : « Racont'heures » pour les moins de 3 ans et plus de 3 ans mensuelles, Club de lecture « La Parenthèse » mensuelle également, des « Cinés-Lectures », des « Goûter-Lectures », des journées festives « Harry Potter », « Alice aux pays de merveilles » ...

Une équipe :

Un ensemble d'agents **professionnels** sont au service de la lecture publique de la Communauté de Communes du Pays de Nexon-Monts de Châlus. Cette équipe est composée de 6 bibliothécaires à temps plein (dont un 80% sur demande), assistants de conservation ou adjoints de patrimoine titulaires, ayant en charge la **gestion quotidienne des 7 médiathèques** (ouverture au public, accueils des classes, venues en EPHAD, visites et accueils de petite enfance), deux de ces postes étant spécifiquement attribués aux trois médiathèques-relais-agences postales ouvertes réciproquement 15h/semaine (soit tous les matins ou tous les après-midis).

Une 7^{ème} bibliothécaire à temps plein répartit son travail entre la cogestion quotidienne de la plus grosse médiathèque du réseau (Nexon) dont la fréquentation nécessite deux personnes en ouverture et l'élaboration et la mise en place des animations du réseau de lecture.

Enfin, **une coordination commune** à toutes les structures avec une responsable du réseau (bibliothécaire) à temps-plein qui gère la navette hebdomadaire (grâce à un véhicule dédié, « ludospace » acquis en 2018 grâce à de la DGD), réalise les budgets, fait le lien avec la direction, le vice-président en charge du réseau, la Commission Culture et l'ensemble des responsables de pôles de la collectivité et les partenaires institutionnels (DRAC, BDHV, CNL...), assure le suivi administratif et les ressources humaines du réseau.

A noter, la présence d'une seule bénévole sur l'ensemble du réseau pour un rendez-vous mensuel très ciblé : « Des Livres et des Jeux » porté par une ancienne bibliothécaire jeunesse de la BFM de Limoges habitant le territoire.

Reste à consolider un 9^{ème} agent, remplaçant sur l'ensemble des structures (agences postales incluses) qui bénéficie de contrats irréguliers en fonction des besoins des absences des agents titulaires (congs maladie, maternité, formations, décharges syndicales, congés annuels...) et sans qui le réseau ne saurait fonctionner aussi bien.

c) Le maillage du réseau



Comme l'atteste la carte géographique, le maillage du réseau reste, à ce jour, sur la frange Ouest du territoire et en son centre. Il est facile de noter qu'une frange Est n'est pour l'heure desservie par aucune structure et que Nexon reste le seul ancrage possible pour les habitants de ce territoire Est. Il s'agit plus précisément des communes de **Saint Maurice-Les-Brousses, Janailhac, Saint Priest-Ligoure et Saint Jean-Ligoure.**

A noter **un ancien dépôt BDHV à Janailhac** dont les fonds ont été retirés en septembre 2021 à la demande des élus présents en Commission Culture par manque de fréquentation. Il resterait un dépôt identique **à Saint Jean-Ligoure** mais aucun élu ne siégeant à la Commission, aucune donnée n'a pu être encore collectée.

Egalement, une petite bibliothèque communale se trouvait dans l'ancien local Poste de **Saint Hilaire-Les-Places**. Il a été, à la demande de la Commune, entièrement désherbé par les professionnels du réseau et déménagé à l'été 2021 dans les locaux d'accueil du camping du plan d'eau pour créer une bibliothèque « estivale » gérée par les agents du camping. Force est de constater que trop proche de la médiathèque de Nexon, cette commune n'est pas identifiée comme prioritaire, au risque **de refaire les erreurs d'une trop grande proximité**

entre structures (ex de Châlus-Pageas ou de Flavignac-Lavignac, fermée en 2021 car accusant une fréquentation à zéro depuis plus de deux ans).

Enfin, sur **Saint Priest-Ligoure** se trouve une bibliothèque portée par l'association « Culture et Loisirs » forte de 4 dynamiques bénévoles. Située au RDC d'un ancien hôtel, elle occupe plus précisément les 117m2 de l'ancienne salle de bal. Identifiée dès 2017 comme une bibliothèque à fort potentiel, cette dernière a fait également l'objet d'un très gros chantier de désherbage à l'été 2018 par les professionnels du réseau avec l'aide enthousiaste de l'équipe de bénévoles.

III) LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT

a) Les objectifs

RAPPEL des valeurs fondamentales qui sous-tendent les missions des bibliothèques :

Extrait du **Manifeste de l'UNESCO** sur la médiathèque :

- Elle est un outil essentiel à la démocratie visant au développement de **l'éducation, de la culture et de l'information**,
- Elle doit être **accessible à tous** et répondre au besoin de chacun sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale ;
- Elle est indépendante de toute forme de censure idéologique, politique, et religieuse ainsi que de pression commerciale ;
- Elle participe à développer les **habitudes de lectures, l'imagination et la créativité** chez les enfants dès le plus jeune âge ;
- Elle donne **accès au patrimoine culturel, aux arts, au progrès scientifique** et à l'innovation, soutient la tradition orale et encourage le dialogue interculturel et la diversité culturelle ;
- La consultation de ses collections doit être **gratuite** et ses autres services accessibles à moindre prix en particulier en direction des enfants, des adolescents, des publics empêchés et/ou défavorisés ;
- Ses collections doivent tendre à **l'universalité** et couvrir l'ensemble des champs de la connaissance, des courants d'opinions et des productions éditoriales. Elles doivent être **régulièrement renouvelées et actualisées**.

Afin d'accompagner les mutations sociétales, comme celles liées aux recompositions territoriales issues de **la loi NOTRe** (La loi n°2015-991 du 7 août 2015, la Communauté de Communes doit pouvoir reposer sur des orientations politiques et techniques renouvelées, permettant aux médiathèques de jouer pleinement leur rôle dans les domaines de la **démocratisation de la culture, de l'émancipation des personnes, de la lutte contre l'isolement et la fracture numérique**.

De plus, pour la première fois, la **loi Robert** (Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique) vient combler un manque. Est reconnu les rôles des bibliothèques et les missions des bibliothèques publiques définies par la loi : « **Garantir l'égal accès de tous à la Culture, à**

l'information, à l'Education, à la Recherche, aux Savoirs et aux Loisirs » et « favoriser le développement de la lecture ».

Ce 1^{er} schéma s'inscrit dans la volonté de définir et d'affirmer les **objectifs de la politique de la lecture publique** : offrir aux habitants des communes un accès équitable et des services de qualité grâce au réseau de médiathèques intercommunales.

b) Les axes

➤ **Renforcer la structuration du territoire**

Projet de rénovation et d'intégration de la bibliothèque de Saint Priest-Ligoure :

Il s'agit d'élargir l'action de lecture publique du réseau de médiathèques intercommunales en maillant un territoire « Est » à la frange de la Communauté de Communes, tout en étant central car situé entre Janailhac et Saint Jean-Ligoure, communes avec lesquelles sont constituées le RPI (regroupement pédagogique des 3 écoles primaires). Dans ce contexte, la commune sera porteuse du projet bâtimentaire avec un appui de l'intercommunalité grâce à un fonds de concours.

Cela aura pour effet de pouvoir recevoir les classes de ce regroupement scolaire dans la future médiathèque intercommunale de **Saint Priest-Ligoure** à un rythme régulier de l'ordre d'une à deux fois par mois comme sur l'ancien secteur des Monts de Châlus. Ainsi, la médiathèque de Nexon se verra alléger de 7 classes, à ce jour, reçues au maximum trois fois par an.

L'objectif est donc double et essaime sur l'accueil des classes de l'ancien secteur Pays de Nexon en permettant de libérer des dates annuelles pour les classes de Nexon, Saint Hilaire-Les Places et Saint Maurice-Les-Brousses.



L'action des bénévoles de **l'association « Culture et Loisirs »** s'essouffant sur le volet des temps d'ouverture, il s'agira donc d'ouvrir plus et d'ouvrir mieux. En gardant à l'esprit que le Comptoir est un lieu drainant du public, il est à prévoir une extension des horaires d'ouverture en lien avec cette activité voisine en passant de 4h/semaine à un minimum de 9h hebdomadaires (amplitude horaire équivalente sur des structures équivalentes du réseau que sont Châlus et Flavignac). Il serait donc judicieux d'ouvrir sur des créneaux où le Comptoir le sera, tout en privilégiant des temps où les familles et les enfants de la commune sont libres, pensons, par exemple, au mercredi après-midi.

Ce nouveau site entrera donc dans la tournée de la navette interne du jeudi dès que le SIGB sera actif, les lecteurs inscrits profiteront donc de l'accès au catalogue du réseau, de la carte unique, des réservations acheminées chaque semaine...

➤ Fédérer le partenariat des médiathèques

Une structuration intercommunale de la lecture publique apporte une vraie plus-value à ce service public, au bénéfice de la population. Elle permet une offre plus large, plus efficace, de mutualiser les moyens et d'assurer une plus grande équité sur un territoire.



Projet de catalogue commun en lien de la Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne :

La lecture publique constitue l'une des **compétences obligatoires du Département**. Ce dernier est donc engagé depuis de nombreuses années dans une politique de promotion et de développement ainsi que de soutien au réseau de médiathèques publiques par l'intermédiaire de la Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne (BDHV).

Dans ce contexte, le Département a mis en service un **portail internet** destiné à faciliter le prêt entre bibliothèques et à favoriser un accès de tous les Haut-Viennois à un catalogue collectif de références élargies via leur bibliothèque de rattachement.

Afin de disposer d'un **catalogue collectif** de références informatisé et partagé par toutes les bibliothèques du territoire, le Département mettra à disposition un portail ouvert aux professionnels et aux bénévoles des bibliothèques du réseau ainsi qu'à tous les Haut-Viennois.

Ce portail rendra accessible les supports susceptibles d'être réservés et empruntés par chaque bibliothèque et ses usagers, mais aussi toutes les informations concernant les services offerts et les actions portées par la BDHV. Il relaie déjà les informations et les communications culturelles des partenaires du réseau en lien avec la lecture publique.

Toutes les médiathèques de la Communauté de Communes pourront donc accéder simplement aux catalogues de chacune et réserver les documents demandés par les abonnés.

➤ Favoriser l'action culturelle sur un large territoire

Nouvelle thématique annuelle autour de la/des Diversité.s. :

Lieu de rencontres, d'échanges, de partage, les médiathèques sont un véritable équipement culturel de proximité. Au cœur des villes et des communes rurales, elles se veulent partie intégrante du quotidien. Le réseau de lecture répond à cette volonté d'être à la portée de chacun, accessible à tous.

La prochaine thématique culturelle emmènera les usagers et non-usagers à la découverte de l'autre, de la pluralité des personnes mais aussi des arts, de ce qui nous semble loin mais qui est en réalité si proche : Encourager le respect, le vivre-ensemble et donner l'envie à chacun de pousser les portes des médiathèques intercommunales.

Parce qu'il n'y a pas un public mais des publics et parce que les différences sont une force, cette saison culturelle s'annoncera riche en DIVERSITÉ(S).



➤ Diversifier les services

Ouverture d'un nouveau service de Jeux Vidéo :

Après la constitution de fonds **Jeux de société** depuis plus de 2 ans, le réseau continuera de s'efforcer à diversifier son offre documentaire et de services : Fonds **DYS** et très récemment un service **Jeux Vidéo/secteurs Ados**.



Un espace jeux vidéo a été mis en place dans les médiathèques de Bussière-Galant et Nexon, accessible dès 8 ans pour les usagers inscrits dans le réseau de lecture. Des jeux Nintendo Switch attendent les usagers de tout âge **pour jouer sur place** pendant les horaires d'ouverture. Des acquisitions régulières pourront permettre de réfléchir à un **prêt des jeux vidéo** comme cela a pu être fait auparavant pour le fonds de Jeux de Société.

Un **kit manga** ados a également élu domicile à la médiathèque de Bussière-Galant. Prêté par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Haute-Vienne du 1er janvier au 30 juin, il contient plus de 700 mangas destinés aux 10/15 ans.

Une **veille professionnelle** accrue permettra dans les années à venir de continuer à innover et diversifier l'offre de service du réseau.

➤ Réduire les inégalités des publics

Intensifier les actions en faveur de la réduction de la fracture numérique : Ressources numériques départementales, permanences MFS :

Les médiathèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouvertes à tous. Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle. En conséquence, elles doivent rendre leurs collections et **leurs services accessibles** par tous les moyens appropriés, notamment par des locaux d'accès facile, des horaires d'ouverture adaptés aux besoins du public, des équipements de desserte de proximité et le recours aux techniques de communication à distance.

Le réseau propose des **collections diversifiées**, s'adressant aux publics les plus larges. Il développe une démarche prospective en matière de politique intercommunale pour s'adapter aux besoins du territoire (élargissement des fonds à de nouveaux supports et de nouveaux domaines, savoirs, savoir-faire). Il fait évoluer sa politique documentaire pour répondre aux besoins de tous les habitants du territoire. L'inscription des bibliothèques dans les démarches de développement durable est à accentuer.

Même si aujourd'hui les zones blanches tendent à disparaître de notre territoire, tous les foyers ne sont pas encore complètement équipés et peuvent, ponctuellement, avoir besoin d'accéder à ce service. Les médiathèques sont aujourd'hui la garantie pour tous les publics, surtout les plus isolés, d'avoir à proximité un accès à du **matériel mis à disposition** et à une **connexion Internet**.

Le personnel formé a aussi la compétence nécessaire à ce service spécifique (aide, renseignements, informations).

Des permanences des **Maisons France Service** dans les bibliothèques éloignées de ces sites labélisés seraient également un vrai atout pour la population.

Le nouvel accès totalement gratuit aux **ressources numériques** de la BDHV permettra aux usagers d'accéder à des offres numériques diversifiées et de qualité : auto-formation, presse, cinéma documentaire...



CONCLUSION

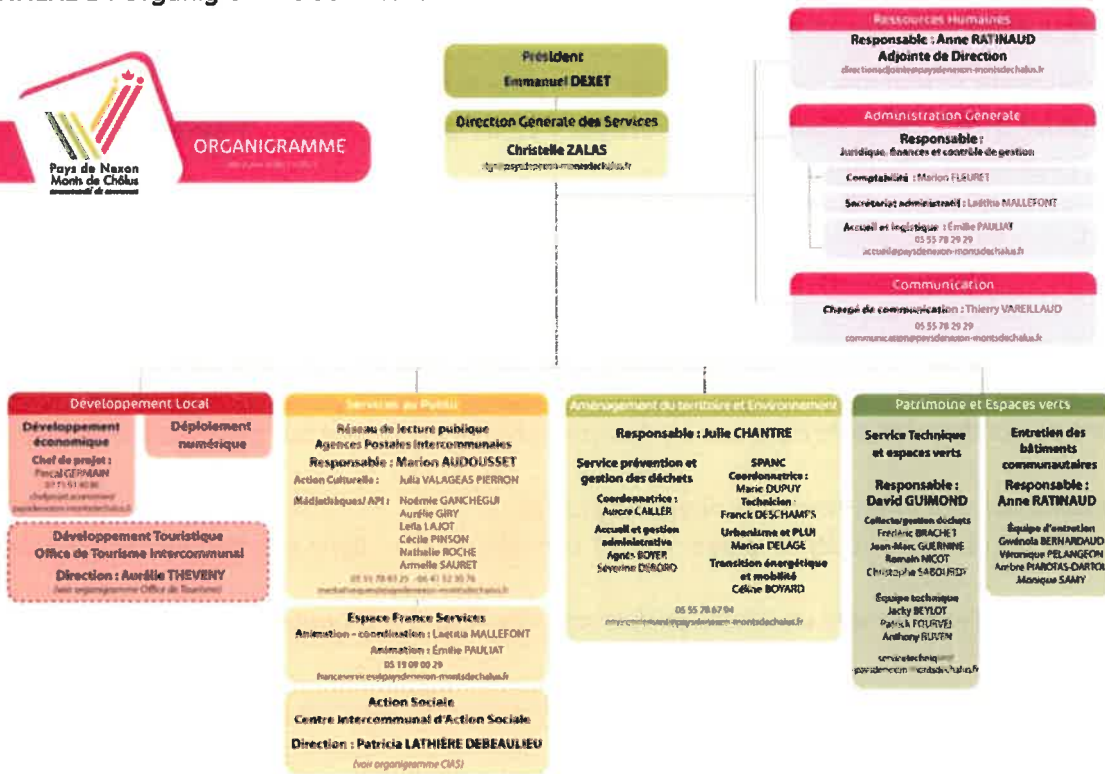
Depuis maintenant de nombreuses années, le service lecture publique est assuré par plusieurs médiathèques sur le territoire.

De nombreuses évolutions sont intervenues ces dernières années.

Par conséquent, cela nécessite de redéfinir clairement et concrètement la ligne d'action stratégique de la lecture publique.

Il s'agit bien de continuer d'évoluer vers un service performant et efficace, à la hauteur des enjeux actuels.

ANNEXE 1 : Organigramme de la collectivité



ANNEXE 2 : Photographies des médiathèques intercommunales



*De gauche à droite, extérieures puis intérieures : Nexon, Châlus, Bussière-Galant, Flavignac, Dournazac, Les Cars, Pageac et Lavignac (récemment fermé)

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240528-D2024-50-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

ANNEXE 3 : Marque-pages Horaires

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr



**MES MÉDIATHÈQUES
UN RÉSEAU 100% CULTURE
UN RÉSEAU 100% GRATUIT**

Prêts autorisés par titre*
 → 3 livres
 → 2 livres + CD
 → 4 magazines + 3 DVD
 → 2 jeux de société par famille

Prêt numérique gratuit
 de nombreux supports
 dans votre espace
 de consultation.



**Pays de Nexon
Monts de Châlus**
arrondissement de Clermont

mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr

CONTACT RÉSEAU
mediatheques
@paysdenexon-montsdechalus.fr

BUSSIÈRE-GALANT
05 55 78 43 25
mediatheque bussiere
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi : 10 h – 12 h
Mercredi : 10 h – 12 h + 14 h – 17 h
Vendredi : 16 h – 18 h
Samedi : 14 h – 17 h

LES CARS
05 55 36 07 20
mediatheque lecars
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi, mercredi, vendredi
& samedi : 9 h – 12 h
Jeudi : 14 h – 17 h

CHÂLUS
05 55 79 15 76
mediatheque chalus
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mercredi : 14 h – 18 h
Vendredi : 16 h – 18 h
Samedi : 9 h 30 – 12 h 30

DOURNAZAC
05 55 78 45 09
mediathequeournazac
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Lundi – vendredi : 9 h – 12 h

FLANGIGNAC
05 55 36 09 48
mediatheque flangnac
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mercredi : 14 h – 18 h
Vendredi : 16 h – 18 h
Samedi : 9 h 30 – 12 h 30

NEXON
05 55 58 33 34
mediatheque nexon
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Mardi : 15 h – 18 h
Mercredi : 10 h – 12 h 30 + 14 h – 18 h
Vendredi : 15 h – 19 h
Samedi : 10 h – 12 h 30 + 14 h – 17 h

PAGEAS
05 56 71 83 46
mediatheque pageas
@paysdenexon-montsdechalus.fr
Lundi – jeudi : 13 h 15 – 16 h 15
Vendredi : 15 h 15 – 18 h 15



**Pays de Nexon
Monts de Châlus**
arrondissement de Clermont

mediatheques.paysdenexon-montsdechalus.fr

ANNEXE 4 : Livret « Accessibilité »



Dans le cadre du projet de la saison culturelle 2021, EfferveSens, votre réseau de médiathèques tend vers plus d'accessibilité.

Vous trouverez dans ce livret tout ce que le réseau peut proposer aux personnes en situation de handicap.

L'ensemble de nos services et outils adaptés sont à la disposition des personnes confrontées au handicap pour qu'elles soient des usagers à part entière de nos médiathèques.

DES COLLECTIONS ADAPTÉES

Tous les documents sont disponibles à l'emprunt sur place ou à la réservation dans tout le réseau.

Un fonds documentaire « Lire autrement » est proposé dans chacune des médiathèques.

- livres en gros caractères, enfants/adultes
- livres lus, enfants/adultes
- albums tactiles et en braille pour la jeunesse
- livres adaptés aux troubles « dys »
- fonds documentaire sur le handicap

DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DES MATÉRIELS ADAPTÉS

Chacun des matériels proposés peut être réservé dans tout le réseau.

- un logiciel de synthèse vocale et d'agrandissement d'écran pour ordinateur
- une valise handikit créée par Mes Mains en or, mallette de sensibilisation à la déficience visuelle, empruntable par les structures de la communauté de communes

- un lecteur Victor Reader (lecteur de livres aux formats CD, MP3 ou DAISY adapté aux aveugles et malvoyants ; il peut aussi servir à tout personne souffrant d'un trouble des apprentissages ou cognitif)

DES ANIMATIONS ET DES SERVICES

- visites guidées des médiathèques sur rendez-vous pour les personnes en situation de handicap
- des bibliothécaires formés à l'accueil des personnes déficientes visuelles
- accueil en LSF (Langue des Signes Française) par un agent, sur rendez-vous
- des animations accessibles
- une communication accessible

- un partenariat avec l'association Valentin Haüy. Cette association « a pour vocation d'aider les personnes aveugles et malvoyantes à sortir de leur isolement et à leur apporter les moyens de mener une vie normale, aussi autonome que possible ».

Ce partenariat signé avec la médiathèque spécialisée Valentin Haüy permet ainsi au réseau d'accéder à l'intégralité des collections de livres numériques. Plus de 30 000 documents sont disponibles sur la plateforme EOLE.

LES MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU
 Responsable réseau : Marion Audouset
 mediatheques@paysdenexon-montsdechalus.fr

BUSSIÈRE-GALANT 05 55 78 83 25

LES CARS 05 55 36 07 20

CHÂLUS 05 55 78 15 76

DOURNAZAC 05 55 78 65 09

NEXON 05 55 58 33 34

PAGEAS 05 55 71 83 46

Accusé de réception en préfecture
 FL 05720007050520240528 02024-50-DE
 05 55 00
 Date de réception préfecture : 30/05/2024

ANNEXE 5 : Exemple d'agenda culturel trimestriel



CONTACT RÉSEAU
 médiathèques@pays-noron.com
 05 55 36 09 48

BOUSSIÈRE-GALANT - 05 55 78 83 25
 médiathèque boussieregalant@pays-noron.com
 Lundi : 10 h - 12 h | Mercredi : 10 h - 12 h - 14 h - 17 h
 Vendredi : 14 h - 18 h | Samedi : 14 h - 17 h

LES CARS - 05 55 36 07 20
 médiathèque les cars@pays-noron.com
 Mardi, mercredi, vendredi & samedi : 9 h - 12 h
 Jeudi : 16 h - 17 h

CHAILLUS - 05 55 78 15 70
 médiathèque chaillus@pays-noron.com
 Mercredi : 14 h - 18 h | Vendredi : 16 h - 18 h
 Samedi : 9 h 30 - 12 h 30

DOURNAZAC - 05 55 78 65 00
 médiathèqueournazac@pays-noron.com
 Lundi - Vendredi : 9 h - 12 h

FLAVIGNAC - 05 55 36 09 48
 médiathèqueflavignac@pays-noron.com
 Mercredi : 14 h - 18 h | Vendredi : 16 h - 18 h
 Samedi : 9 h 30 - 12 h 30

NERON - 05 55 36 09 48
 médiathèque neron@pays-noron.com
 Mardi : 15 h - 18 h | Mercredi : 15 h - 19 h

PADEAS - 05 55 36 09 48
 médiathèquepadeas@pays-noron.com
 Lundi - Jeudi : 10 h - 13 h | Vendredi : 15 h - 18 h

Conditions d'emprunt
 - pour 2 semaines : 3 livres + 4 CD + 4 emprunts + 2 DVD
 - pour 4 semaines : 2 livres + 2 CD + 2 emprunts + 1 DVD
 *Ces règles s'appliquent au prêt individuel d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Accusé de réception en préfecture
 087-200070506-20240528-D2024-50-DE
 Date de télétransmission : 30/05/2024
 Date de réception préfecture : 30/05/2024

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240528-D2024-50-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024